



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES BILLETS ÉLECTRONIQUES PRESTASHOP EVENT

Mars 2022



## PREAMBLE :

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "**CGV**") ont pour objet de détailler les droits et obligations relatifs à l'achat de billets électroniques et à la participation à un événement (ci-après l'« **Évènement** ») organisé par PrestaShop (ci-après l'« **Organisateur** »).

Elles forment, avec la **Politique de protection des données**, la totalité des conditions d'utilisation du Site.

La vente des billets électroniques est effectuée sur le site [events.prestashop.com](https://events.prestashop.com) (le « **Site** »), édité par la société PrestaShop – société anonyme dont le siège est situé 4, rue Jules Lefebvre – 75009 Paris et enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 497 916 635.

Les présentes CGV et Politiques sont accessibles en d'autres langues que le français.

Toutefois, en cas d'incohérences ou de contradictions entre la version française et les différentes traductions de ces documents, la version française prévaudra.

Les présentes CGV en ligne des billets électroniques aux événements PrestaShop s'adressent aux professionnels agissant exclusivement à des fins qui entrent dans le cadre de leur activité professionnelle. Il est expressément rappelé que les CGV n'étant applicables qu'aux ventes effectuées auprès d'un acheteur professionnel qui agit à des fins qui entrent dans le cadre de son activité professionnelle, aucun droit de rétractation n'existe à son profit. Ceux-ci sont désignés ci-après par les présentes CGV comme les « **Participants** ».

## Article 1 - Objet

L'objet des CGV est d'exposer la totalité des conditions applicables à l'achat de billets électroniques (ci-après les « **Services** ») par les Participants souhaitant assister à un Évènement.

## Article 2 - Acceptation et modification des CGV

L'Organisateur se réserve le droit de mettre à jour et modifier les présentes CGV à tout moment.

Les mises à jour et modifications apportées entreront en vigueur 15 jours après leur publication sur le Site. Il incombe aux Participants de consulter régulièrement les CGV qui sont disponibles à tout moment sur le Site.

L'utilisation des Services après modification des présentes CGV équivaut à accepter sans équivoque ces dernières.

## Article 3 - Dates et lieu des Événements

Les différents Événements ainsi que les conférences et ateliers sont présentés sur le Site.

L'achat de billets demeure possible jusqu'au jour de l'Évènement, à moins que pour des raisons de sécurité, l'Organisateur limite le nombre de Participants.

## Article 4 - Accès aux Événements et participation aux conférences et ateliers

L'achat de billets électroniques par les Participants donne accès à ces derniers à l'Événement mentionné sur le billet.

L'accès aux conférences et ateliers est en principe libre, dans la limite des places disponibles.

En aucun cas l'Organisateur ne garantit aux Participants l'accès à l'ensemble des conférences et ateliers auxquels ils souhaitent assister.

Il est fortement recommandé aux Participants de se présenter en avance aux conférences et ateliers auxquels ils souhaitent assister.

Par exception, l'accès aux conférences et ateliers pourra nécessiter une inscription spécifique et préalable. Le cas échéant, cela sera précisé par l'Organisateur.

Les Participants sont invités à vérifier sur le Site si une inscription préalable nominative est requise.

Les intitulés des conférences et ateliers ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils peuvent faire l'objet de modification avant le jour de l'Événement. En cas de modification du contenu des conférences et ateliers, l'Organisateur publiera si besoin sur le Site le nouveau descriptif des conférences et ateliers ayant fait l'objet de modification.

### **Article 5 - Modalités financières**

Pour l'Événement en présentiel, le prix des billets sont affichés sur la page de l'Événement concerné. Des offres promotionnelles peuvent permettre aux Participants de bénéficier de réductions sur les prix des billets.

Pour l'Événement en ligne uniquement, les billets seront souscrit gratuitement.

Les billets sont payables en euros uniquement en utilisant les moyens de paiement proposés sur le Site.

Les Participants sont invités à se conformer à la procédure de transaction présentée sur le Site, étant précisé que les commandes de billet seront confirmées et n'engageront l'Organisateur qu'après réception par le Participant, du mail de confirmation de la commande de billet.

L'achat de billet électronique est uniquement disponible sur le Site. Aucun autre site n'est habilité à vendre des billets électroniques pour les Événements.

L'Organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'impossibilité pour les Participants d'accéder à un Événement en raison de l'acquisition d'un billet vendu par un autre biais que le Site.

### **Article 6 - Annulation et remboursement**

La vente de billets électroniques ou non est définitive dès paiement du prix et n'ouvre droit à aucun remboursement ou échange au profit des Participants.

Les billets aux Événements sont personnels et nominatifs. Ils ne peuvent être transférés ou cédés à une tierce personne.

En cas de report de l'Événement par l'Organisateur, le billet ne fera pas l'objet d'un remboursement mais demeurera valable à la nouvelle date prévue par l'Organisateur pour la tenue de l'Événement.

Il est de ce fait demandé aux Participants de conserver la preuve d'achat du billet.

L'Organisateur et/ou les exposants pourront proposer à tout moment des offres promotionnelles pendant une durée définie. Le cas échéant, les conditions et la période de validité de l'offre feront l'objet d'une publicité sur le Site. Les offres promotionnelles ne sont pas susceptibles de s'appliquer rétroactivement.

### Article 7 - Force majeure

L'Organisateur ne saurait être responsable en cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution des obligations mises à sa charge au titre des présentes CGV due à des circonstances extérieures, irrésistibles et imprévisibles, conformément à l'article 1218 du Code civil.

Par conséquent, toutes circonstances qui empêcheraient l'accès à un Événement, telle que les tempêtes, les inondations, les grèves, les manifestations, les actes de terrorisme et la mise en place des mesures visant à les combattre comme par exemple le plan Vigipirate ou encore la décision de l'Organisateur d'annuler l'Événement en raison d'un risque imminent d'atteinte à la sécurité des personnes et des biens, seront de nature à libérer l'Organisateur de ses obligations.

### Article 8 - Sécurité

Le refus d'accès à l'Événement à un Participant tenant au refus de se conformer aux mesures de sécurité requises n'ouvre droit à aucun remboursement du prix du billet.

Les Participants sont invités à prendre connaissance des mesures de sécurité éventuellement présentées sur le Site.

Les Participants reconnaissent que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable des dommages qui pourraient naître de leur non-respect des mesures de sécurité.

Pour des raisons de sécurité, un contrôle de l'identité et des effets personnels des Participants pourra être effectué par l'équipe chargée des vérifications à l'entrée de l'Événement.

Toute personne refusant de se conformer aux mesures de sécurité pourra se voir refuser l'accès à l'Événement.

Les photographies et enregistrements vidéos sont autorisés uniquement à des fins de parution de presse et à des fins personnelles. Seul l'usage d'appareils portatifs est autorisé. L'utilisation de pied (tripode ou monopode) est soumise à l'autorisation préalable de l'Organisateur.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'introduire des armes, des explosifs, des produits inflammables ou des substances volatiles, des bouteilles, des contenants, des objets tranchants ou contondants et plus généralement, tout objet pouvant servir de projectile.

Toute personne qui contreviendrait à ces interdictions ou empêcherait le bon déroulement de l'Événement et/ou causerait une atteinte à la sécurité des biens et des personnes sera exclue de l'Événement immédiatement sans qu'aucun remboursement du prix du billet ne soit due.

Les Participants sont responsables de leurs effets personnels. L'Organisateur ne saurait en aucun cas être tenu responsable en cas de perte, vol ou détérioration.

### Article 9 - Données personnelles

Pour tout ce qui concerne les données personnelles et l'usage qui en est fait, les Participants sont invités à prendre connaissance et à respecter la **Politique de protection des données personnelles**.

### Article 10 - Droit à l'image

Les Participants aux Événements sont informés que des photographies et des captations d'images vidéo peuvent être effectuées par l'Organisateur, les exposants et la presse pendant la tenue des

Événements dans tous les espaces publics.

Dans ce contexte, les Participants reconnaissent et acceptent que :

- Leur image puisse être captée par des enregistrements photographiques et/ou vidéo,
- Les enregistrements photographiques et/ou vidéo ainsi réalisés soient reproduits sur tout média (sites Internet, réseaux sociaux, presse) et sur tout support dans le cadre de la communication interne et/ou externe de PrestaShop, réalisée à but commercial ou non, réalisée à une ou plusieurs reprises, pour tout objet directement ou indirectement liée à l'activité de PrestaShop, en tout pays et pour le monde entier, notamment en raison du caractère transfrontalier du réseau Internet.

La présente autorisation est donnée à PrestaShop à titre gratuit.

Les Participants peuvent gratuitement exercer leur droit d'accès, de rectification et d'effacement de leur image dans les conditions prévues par la Politique de protection des données.

### **Article 11 - Protocole sanitaire**

En cas d'évolution de la réglementation relative à la gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 (et notamment la loi n°2021-1040 du 5 août 2021), les Participants pourront être tenus de respecter, obligatoirement, un protocole sanitaire qui comprend: le port du masque, la désinfection des mains, la distanciation physique, le respect à la disposition adaptée du mobilier ou présenter un passe sanitaire ou vaccinal valide pour participer aux Événements.

### **Article 12 - Annulation ou report de l'Évènement en raison du Covid 19**

Dans le cas où un Événement PrestaShop ne pourrait avoir lieu pour des raisons d'épidémie de Covid 19 déclarée par les autorités nationales de santé, les billets seront annulés et les Participants seront remboursés de la totalité des sommes versées pour l'achat de ces billets.

Néanmoins, dans le cas d'un report de l'Évènement pour des raisons d'épidémie de Covid 19, le Participant pourra choisir entre la conservation de son billet, ce dernier sera valable, dans les mêmes conditions, pour l'accès au nouvel Évènement ou, le Participant pourra choisir le remboursement intégral de la valeur d'achat de son billet. Les Participants pourront s'adresser à l'adresse mail : [event@prestashop.com](mailto:event@prestashop.com) pour en être informés des conditions de reprogrammation de l'Évènement.

### **Article 13 - Loi applicable et juridiction**

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français, notamment les dispositions du Code de Commerce Français. En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Paris est compétent. La langue de la procédure sera le Français.